

Le 27/11/2020

**Avis aux porteurs de part du prospectus du FCP DNCA GLOBAL NEW WORLD:**

<b>Catégorie de part</b>	<b>Code ISIN</b>
M (D) EUR	FR0013441169
SI (C) EUR	FR0013478500
SI (C) USD	FR0013478518
I (C) EUR	FR0013441177
I (D) EUR	FR0013441185
H-I (C) USD	FR0013441193
I (C) USD	FR0013441201
I (D) USD	FR0013441359
N (C) EUR	FR0013441367
N (D) EUR	FR0013441383
R (C) EUR	FR0010083519
R (D) EUR	FR0010089391

Nous informons les porteurs de parts du FCP DNCA Global New World (ci-après le « **FCP** ») que dès le 27 novembre 2020, les commissions de souscription non acquise au FCP des parts N (codes ISIN : FR0013441367 et FR0013441383) vont être introduite à hauteur de 2% maximum.

Cette modification intervient dans un objectif d'harmoniser la politique de distribution des parts destinées aux investisseurs personnes physiques, en alignant les commissions de souscription des parts N sur celles des parts R.

Les autres modalités du fonds demeurent inchangées.

La documentation juridique (documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et prospectus) du FCP décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**Natixis Investment Managers International**  
« Service Clients »  
43, avenue Pierre Mendès-France  
75013 PARIS  
ou de ClientServicingAM@natixis.com